

REGARD SUR UN PLAN LECTURE

Claire DOQUET, Denis FOUCAMBERT, Anne MAHÉ, Hervé MOËLO

L'AFL a été sollicité en novembre 1991 par une municipalité de la région parisienne afin de procéder à une évaluation de son plan-lecture lancé en janvier 1991. Ce travail s'insère pour partie dans la recherche menée autour de l'évaluation des politiques de lecture. Le groupe qui la mène a pour objectif de construire un Instrument Composite d'Analyse du Rapport à l'Écrit (ICARE) permettant d'évaluer le plus rapidement et le plus simplement possible ce que l'on pourrait appeler le taux de lecturisation d'une population*. Le texte ci-après, en présentant la méthode employée plus que les résultats obtenus, a pour but d'illustrer un emploi expérimental et inattendu des nouveaux logiciels mis au point par l'AFL, d'en montrer l'intérêt et les limites.

* voir A.L. n°37, mars 92, p.7

L'AFL n'a pas souhaité faire une enquête auprès du grand public : l'expérience de nombreux sociologues montre que les enquêtes à grande échelle sur la lecture ne donnent que des résultats très approximatifs, cette pratique (ou cette absence de pratique) étant chargée de représentations dont seuls des entretiens poussés peuvent rendre compte. En outre, il était trop tôt pour évaluer une action d'une telle portée : les réelles transformations supposent le long terme et les effets d'une augmentation de la lecture dans une ville ne seront mesurables que des années après les mesures incitatives mises en oeuvre.

SITUATION

Le plan-lecture lancé par la ville était au départ destiné à lutter contre l'échec scolaire. À cette fin, un effort a été fait en direction des écoles qui, sous réserve qu'elles déposent à la mairie un projet pédagogique, pouvaient bénéficier pour l'année scolaire 1991-92 d'une dotation financière. Les écoles ont eu toute liberté dans la conception de leur projet, dont il était seulement spécifié qu'il devait entrer dans le cadre du plan-lecture de la ville. Toutefois, et afin de n'être pas que la traditionnelle pourvoyeuse de fonds, la municipalité a demandé d'examiner les projets avant de les financer. Elle a en 1991 accepté tous ceux qui lui avaient été proposés.

Parallèlement, la municipalité a lancé un certain nombre d'actions en direction des parents et des partenaires associatifs, par exemple en organisant dans le cadre de **La Fureur de lire** une manifestation particulière accompagnée d'une campagne d'information spécifique.

Si l'échec scolaire est bien la première réalité contre laquelle la municipalité souhaite lutter, le souci d'élargir la vie démocratique dans la commune - tel qu'il transparaît dans le discours des responsables - fait que ce plan est en passe de devenir ce qu'il est convenu d'appeler une politique de lecture.

RÉACTION

Dès le départ, plutôt que de mesurer les effets d'un plan sur ses destinataires, nous avons axé notre travail sur ses médiateurs. Après un an de fonctionnement, il s'est agi pour nous de dégager dans le rapport final, leurs points d'accord et de désaccord, le degré de cohérence de la politique qu'ils entreprennent tels qu'ils apparaissent au fil d'entretiens. Ceci dans un double but : permettre aux différents acteurs de théoriser leur pratique et d'explicitier les tenants de leur projet.

Nous nous sommes efforcés, par référence à ce qui nous paraît caractériser une politique globale de lecture, d'observer en priorité cinq points clefs :

- *En quoi les actions entreprises dans les différents lieux s'adressent-elles moins à des destinataires qu'à des partenaires, créant ainsi les conditions d'une implication et d'une responsabilité réelles obligeant chacun à un travail d'analyse et de prise de décision dont le recours à l'écrit est alors un outil privilégié ?*
- *En quoi les actions entreprises ont-elles, comme objectifs et comme moyens, le déplacement des représentations habituelles du rôle de l'écrit qui rendent incompréhensibles au plus grand nombre les évolutions nécessaires, y compris celles que l'école entreprend ?*
- *En quoi les actions entreprises multiplient-elles les occasions de produire des écrits en circuit-court, en prise directe avec l'expérience qu'ils contribuent à éclairer ?*
- *En quoi aident-elles la naissance et la diffusion de ces écrits de proximité ?*
- *En quoi les actions entreprises en faveur de la lecture tournent-elles le dos à des pastorales qui se confondent parfois avec la simple promotion de la consommation pour mettre l'accent sur une observation critique et citoyenne du champ de production dont les enjeux sont masqués ? En quoi aident-elles à devenir lecteur, non pour consommer mais pour se situer ?*

Au cours de rencontres préalables avec l'élue coordinatrice du plan-lecture municipal, les élus, les agents municipaux chargés de mettre en oeuvre leurs décisions et les instituteurs directement sollicités pour la production des projets d'écoles sont apparus comme les principaux partenaires. Nous avons en conséquence travaillé sur le corpus suivant :

- des entretiens avec 6 élus et 3 employés municipaux
- le texte intégral des 24 projets d'écoles remis à la municipalité. L'analyse de ces trois types de discours a été complétée par une analyse lexicale avec l'utilisation du logiciel ELMO 2000.

ÉVALUER POUR...

Le commanditaire a aussi ses raisons. Deux questions résument la problématique de la demande formulée par la Municipalité :

- Comment un regard extérieur peut-il aider la municipalité à prendre distance avec ses initiatives et ses actions de terrain afin de dégager une théorie de ses interventions ?
- Comment cette théorie est-elle partagée par les élus à travers leurs expériences de l'action concrète ?

C'est pourquoi l'évaluation proposée a aussi pour but de donner aux personnes interviewées

l'occasion d'observer leur pratique professionnelle et personnelle au regard de la politique de lecture menée localement. Ainsi, nous avons choisi d'interviewer, du côté des élus, les personnes apparemment indirectement concernées par la promotion de la lecture : les adjoints aux affaires scolaires et à la culture n'ont pas été interrogés, *"l'objectif étant moins de recueillir les attentes des concepteurs du plan lecture que d'enclencher une réflexion sur la transversalité des effets d'une politique globale en matière de lecture affectant tous les secteurs de la commune"*. À tous, la même question de départ a été posée : *"comment, de votre point de vue, sur le champ qui vous implique, évalueriez-vous les effets du plan-lecture ?"*. Il s'agissait moins de recueillir des réponses précises qui auraient donné matière à propositions que de placer les interviewés en position d'analyser le rôle d'un plan-lecture et le rapport entre la lecture et des champs de compétence qui en sont apparemment éloignés.

Nous ferons grâce aux lecteurs des AL du compte-rendu détaillé des interviews, souhaitant surtout leur faire partager une problématique soulevée par l'analyse du discours des élus. C'est celle qui concerne l'objet même de l'évaluation. L'un des critères unanimement cité par les élus, comme révélateur des effets d'un plan lecture, serait une plus forte implication des habitants dans les choix municipaux. Mais alors, qu'est-ce qu'on évalue selon ce critère ? S'agit-il des effets d'une politique de lecture ou de ceux d'une politique municipale à laquelle la population adhérerait ? La question est soulevée notamment par les élus responsables de la communication et des relations publiques. Ces derniers citent volontiers comme indice quantitatif pertinent "le taux de prise" des parutions municipales proches ou locales (la presse nationale n'est pas citée ; les circuits courts sont au centre des discussions...). *"Je pense que c'est révélateur du fait que notre politique est partagée par une majorité de la population. Le discours qu'on y tient (dans la presse municipale) et qui consiste à dire aux gens que les affaires de la ville, ce n'est pas que l'affaire des élus mais c'est votre affaire, est un discours qui est perçu comme positif et répond à un besoin"*. Même raisonnement à propos des écrits qui accompagnent la vie associative, *"ça serait révélateur que notre action marche..."*. Comment, il est vrai, dissocier tous ces paramètres ? De quoi témoigne une large pratique de la communication écrite (municipale ou non d'ailleurs) ? Des effets de l'alphabétisation, des effets d'une certaine qualité ou d'une adhésion aux valeurs sociales ? Si la question a quelque pertinence, c'est qu'elle fonde le rôle et les fonctions de l'écrit, qu'elle déplace le débat de l'écrit sur le terrain démocratique et qu'elle met dans l'obligation de questionner ces valeurs et leur "taux de partage". Si cette question n'est pas neuve aux yeux de nos lecteurs, elle a néanmoins une fonction pédagogique auprès de responsables moins au fait des enjeux de l'écrit. Si ICARE est un jour à la vie démocratique ce que le baromètre est à la météo, les procédures d'étalonnage de cet instrument poseront ce genre de question.

Les agents municipaux interrogés ont été ceux directement chargés de concrétiser les décisions des élus, à savoir ceux des affaires **scolaires, de la bibliothèque, de l'information et communication**. Ils sont aussi les premiers récepteurs des réactions de la population. Chacun a été interrogé sur les actions mises en place par son secteur et la façon dont elles ont été perçues. Pour tenter de mesurer le décalage entre la volonté des élus et ce qu'en perçoivent les agents, chaque interview s'est articulée autour de trois questions :

- Comment avez-vous compris la demande municipale ?
- Comment le public l'a-t-il perçue ?
- Comment, dans l'idéal, sans aucune contrainte, auriez-vous imaginé cette action ?

À partir des propos recueillis, une confrontation s'est faite avec les documents d'information dont nous avons la trace - en particulier, pour le secteur information et communication, les affiches et écrits diffusés localement - ainsi qu'avec le contenu des différentes manifestations. Trois points de vue étaient ainsi observés :

- le plan-lecture reçu et compris par les agents municipaux,
- ce qu'ils en pensaient,
- le plan-lecture tel qu'il a été présenté à la population.

Notre objectif était aussi de renvoyer aux agents leur propre appréhension de la volonté politique et sa concrétisation sous deux angles : ce qu'ils en disent et ce qu'ils en font.

L'analyse de contenu des projets d'école remis à la municipalité s'est effectuée à l'aide d'une grille basée sur les sept propositions de l'AFL : nous avons cherché à savoir, pour chaque proposition, quelle traduction elle pouvait avoir dans les projets des écoles. En d'autres termes : en quoi les projets d'écoles s'insèrent-ils dans une politique globale de lecture ? À aucun moment, il n'a été question pour nous de classer les projets en les hiérarchisant : il serait illusoire, au vu du seul projet et alors que celui-ci n'a pas encore été réalisé, d'affirmer quels effets il est susceptible d'avoir et Si ces effets sont plus pertinents que ceux des autres.

Nous avons préféré créer une typologie dans laquelle les projets se définissent en fonction de leurs caractéristiques, recherchant ainsi des groupes relativement homogènes.

Cette typologie, effectuée par analyse factorielle à partir des données recueillies, répartit les projets en quatre groupes :

- ceux qui témoignent d'une volonté de travailler seul,
- ceux qui manifestent une ouverture sur d'autres partenaires,
- ceux qui sont porteurs de l'engagement pédagogique de leurs auteurs,
- enfin ceux qui ne parlent pas du tout de lecture !

Dans l'optique d'une évaluation qui se veut aide à la réflexion, nous avons mis en avant cette typologie pour que les auteurs des projets s'y retrouvent et puissent envisager, à la lumière des propositions, la manière de s'intégrer plus avant dans une politique globale.

ÉVALUER PAR...

La dernière partie de l'étude est consacrée à la comparaison des discours des trois groupes cités plus haut : les élus, les agents municipaux et les enseignants. L'objectif général était de mesurer les glissements et décalages entre ces discours pour fournir à leurs émetteurs des indications quant aux points sur lesquels ils n'ont pas été compris. Ainsi, quand un élu parle de lecture, comment cette notion est-elle comprise par un technicien, qu'en fait un enseignant au moment de rédiger le projet de son école ? Présenter l'analyse de ces décalages, c'est mettre en évidence une des raisons pour lesquelles les actions semblent souvent dénaturer l'idée première; c'est aussi illustrer par l'exemple la nécessité toujours actuelle de la première proposition de l'AFL : *"informer sur la nature et les enjeux de la lecture"*.

Pour mesurer ce décalage, nous avons choisi d'opérer une analyse lexicale autour de thèmes

centraux. Le choix de ces thèmes s'est basé sur l'analyse de tous les discours par le module du logiciel ELMO 2000. Ce dernier a permis de répertorier les noms les plus fréquemment employés. Après examen, nous avons retenu quatre thèmes : **la lecture, l'apprentissage, le partenariat et la famille.**

À chaque thème est associé un certain nombre de noms dont nous avons recherché l'environnement immédiat à l'aide du logiciel ELMO INTERNATIONAL. Nous disposions donc, pour chaque nom recherché, de toutes les phrases des 4 ensembles de textes le comportant : interviews des élus et des agents municipaux, projets des écoles maternelles et des écoles primaires. Pour chaque sous-texte ainsi composé, ELMO 2000 a fourni trois listes : les noms, verbes et adjectifs les plus fréquemment utilisés. Ces listes se présentent sous deux formes : une liste sur papier, qui donne une première idée des noms, verbes et adjectifs associés à chaque mot recherché; un fichier statistique, qui permet de réaliser une analyse factorielle en vue de regrouper ces mots en fonction de leur origine.

Les regroupements effectués par l'analyse factorielle ont corroboré notre hypothèse de travail : il existe, entre **les discours des élus, des agents municipaux et des enseignants, des différences très nettes dans l'emploi du vocabulaire associé à des thèmes aussi porteurs que la lecture et l'apprentissage.**

Différences de fréquence, tout d'abord : certains termes noyaux abondamment employés par un groupe sont presque absents du discours des autres.

Différences de conception, ensuite : associer la lecture à l'enseignement, ce n'est pas l'associer à l'apprentissage, encore moins au partenariat inter-institutionnel ! Ces décalages de discours ont été abondamment analysés dans le rapport remis à la municipalité. Les expliciter plus avant n'est pas l'objet de cet article mais on peut signaler que, de façon générale et pas du tout surprenante, la vision qu'ont les individus des thèmes étudiés est éminemment dépendante de leur profession, du lieu, du statut, d'où ils parlent.

LIMITES

Sur la pertinence de ce type d'analyse, trois précisions s'imposent.

- D'abord, appliquer la même technique à l'oral et à l'écrit oblige à éliminer certains mots parmi les plus fréquents, leur emploi dépendant typiquement du canal employé et par conséquent à recourir à des corrections manuelles tant qu'ELMO 2 000 ne sera pas capable de traiter ce genre de problème. Par exemple, nous avons très vite constaté la forte présence du nom "niveau"... jusqu'à ce que nous localisions l'expression typiquement orale "au niveau de").

- Ensuite, les trois catégories de mots recherchés, noms, verbes et adjectifs, ne se sont pas révélées également pertinentes. Si l'analyse automatique a opéré de très intéressants regroupements de noms, ceux des verbes étaient à nos yeux beaucoup moins significatifs. Quant aux adjectifs, ils n'ont pas non plus donné lieu à des regroupements opératoires. Leur quasi-absence est symptomatique du contenu des discours recueillis, qui ressemblent à des comptes-rendus plutôt qu'à l'expression de points de vue nécessitant la présence de

qualificatifs.

Concernant les noms et les verbes, l'explication est plus simple : alors que les noms représentent ce dont on parle, les verbes sont significatifs de la façon dont on en parle. On ne peut donc s'étonner que des groupes très fortement déterminés par les noms recoupent les groupes d'origine alors que les groupements opérés par les verbes leur sont transversaux, donc moins faciles à prendre en compte.

- Enfin, cette analyse a le défaut de toute démarche strictement lexicale : toutes les caractéristiques syntaxiques (structure des phrases, agencement des paragraphes...) lui échappent. De là, on ne peut extrapoler de façon rigoureuse sur les conditions d'énonciation et les intentions de production des textes : il est évident que le même vocabulaire agencé autrement produirait un texte tout autre. Une analyse syntaxique, si elle n'évite pas le problème posé plus haut, relativiserait au moins l'importance des champs sémantiques pour prendre en compte d'autres aspects du discours étroitement liés à la syntaxe employée.

OUVERTURES

La méthodologie exposée ici a le mérite d'être relativement facile à mettre en œuvre et de fournir immédiatement une base de réflexion fiable. L'analyse lexicale présente l'avantage de faire ressortir des dominantes, au risque de laisser dans l'ombre des aspects moins visibles mais dont la découverte nécessiterait une investigation plus approfondie très longue à réaliser. En d'autres termes, le rapport temps passé/informations recueillies nous semble favorable dans la mesure où nous disposerons d'ici quelques mois, grâce aux avancées de l'équipe d'informaticiens, d'un logiciel d'analyse lexicale parfaitement au point.

Hormis les problèmes techniques rencontrés en cours de travail, une question continue de nous préoccuper : que retirer de ce type d'évaluation, ou quel intérêt ont des municipalités à y procéder ? Il est clair qu'évaluer au bout d'un an une expérience de ce type n'aurait pas d'intérêt si nous pensions l'évaluation en termes de contrôle des effets attendus ce qui peut avoir changé, à si court terme, ce n'est pas la lecturisation de la population tout entière mais seulement la conscience chez les responsables des problèmes à poser et des solutions à travailler. Une évaluation en cours d'expérience a une double fonction d'accompagnement des actions et de distanciation des acteurs : en faisant des propositions à partir des données analysées, notre dossier veut contribuer à donner un nouvel élan au plan-lecture local ; en mettant les responsables en situation de réfléchir sur leur pratique, il souhaite en faire les premiers théoriciens de leur plan-lecture en même temps qu'ils en sont les décisionnaires. L'accueil réservé par la municipalité à notre travail ne peut que nous encourager à poursuivre dans cette voie.

On se rapproche ici du type de démarche énoncé par le projet ICARE : en n'observant pas les actions elles-mêmes mais ce que les acteurs en écrivent, on obtient des informations sur les usages qu'ils font de l'écrit et simultanément sur les conditions de production et de réception de cet écrit. Que des enseignants prennent la peine, en rédigeant un projet d'école, d'indiquer à quel courant pédagogique ils se réfèrent en dit autant sur l'image qu'ils se font de la municipalité destinataire du projet que sur leur pédagogie elle-même. À partir de ce simple

exemple, on aborde au moins trois des sept propositions de l'AFL : information, implication des différents acteurs, mise en réseau des institutions. Reste à trouver quels indices facilement repérables dans les écrits sont pertinents pour vérifier que l'on est bien dans une politique globale de lecture soucieuse de traiter simultanément les 7 propositions : c'est l'objet de la recherche en cours.

Claire DOQUET, Denis FOUCAMBERT, Anne MAHÉ, Hervé MOËLO